

## GAMME FUTURES

## **NOS ENGAGEMENTS**



Tous nos aliments sont fabriqués en France.



Tous nos aliments sont formulés à partir de matières premières sans OGM <0,9%.



- Notre entreprise est certifiée ISO 9001.
- Nos formules sont établies par des spécialistes de la nutrition équine de façon à répondre aux exigences de chaque cheval.
- Nos partenariats continus avec des firmes services et des centres de recherche nous permettent chaque jour d'améliorer notre savoir-faire.
- Notre équipe est à votre service pour vous accompagner dans le choix et l'utilisation de nos produits.
- Tous nos produits sont échantillonnés et stockés durant 8 mois .



Adhérant à Duralim, nous nous engageons à respecter des pratiques durables pour l'alimentation des animaux.





MUESLI SANS AVOINE

KU"

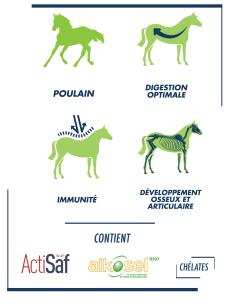
www.horseupnutrition.com



Aliment complémentaire de fourrages pour poulains.

## CARACTÉRISTIQUES

- \* Répond aux exigences nutritionnelles du poulain dès ses premières semaines.
- \* Est enrichi en produits laitiers
- \* Possède une excellente appétence et digestibilité
- \* Familiarise le jeune poulain avec l'aliment solide
- \* Soulage la jument en lactation
- \* Soutient le développement squelettique et musculaire
- \* Limite les niveaux de glucides pour prévenir les troubles ostéoarticulaires
- \* Apporte des oligo-éléements biodisponibles
- \* Soutient l'immunité et la résistance au stress
- \* Maximise la digestion des fourrages
- \* Soutient l'intégrité de l'intestin
- \* Contribue à la qualité de la corne, du poil et des crins





POULAIN	START'UP
1 À 2 MOIS	0,2 à 0,5 kg
3 À 5 MOIS	0,5 à 1 kg
SEVRAGE À 1 AN	1,5 à 2,5 kg
FOURRAGES	Foin à disposition en libre service, en complément de lait maternel jusqu'à 5 mois



- Il est conseillé de répartir la ration sur 2 à 3 repas sur la journée
- +/- 0,7 kg d'aliment par 100 kg de PV en plus ou en moins.
- Laisser de l'eau pure à volonté et des blocs de sel en libre service.
- Ces valeurs sont données à titre indicatif et doivent être ajustées en fonction de la race et du poids du cheval, du type de travail et de la qualité des fourrages.
- Pour plus de conseils n'hésitez pas à contacter votre technicien ou rendez-vous sur www.horseupnutrition.com

## VALEURS TECHNIQUES

CONSTITUANTS ANALYTIQUES	VALEUR
Protéines brutes	mini. 16,5 %
Cellulose brute	mini. 11 %
Matières grasses brutes	mini. 6,5 %
Cendres brutes	mini. 8,1 %
Matière sèche	mini. 88,7 %
Calcium	mini. 13,8 g / kg
Phosphore	mini. 6,4 g / kg
Magnésium	mini. 2,9 g / kg
Sodium	mini. 3,7 g / kg
Lysine	mini. 7,9 g / kg
Méthionine	mini. 2,9 g / kg
VALEURS NUTRITIONNELLES (au kg brut)	VALEUR
Unité fourragère cheval (UFC)	mini. 0,91 UF / kg
Mat. azotée digestible (MADC)	mini. 135 g / kg
Oméga 3	mini. 11 g / kg
Oméga 6	mini. 21 g / kg
ADDITIFS (au kg brut)	
Oligo-éléments	VALEUR
Fer (carbonate fer (II) (3b101))	mini. 42,5 mg / kg
Cuivre (sulfate de cuivre II)	
	mini. 46,1 mg / kg
Cuivre (chélate glycine hydra) (3b414)	min. 14,9 mg / kg
Zinc (sulfate monohydr (3b605))	mini. 123,6 mg / kg
Zinc (oxyde de zinc (3b603))	mini. 43,5 mg / kg
Zinc (chélate de glycine (3b607))	mini. 51,4 mg / kg
Manganèse (oxyde (3b502))	mini. 82,5 mg / kg
Manganèse (chélate glycine (3b506))	mini. 22,9 mg / kg
lode (iodate de calcium anhydre (3b202))	mini. 1,1 mg / kg
Sélénium (sélénite sodium (3b801))	mini. 0,01 mg / kg
Sélénium organique (NCYC R397)	mini. 0,62 mg / kg
Vitamines	:-: 10 400 III / I
Vitamine A (3a672a)  Vitamine D3 (3a671)	mini. 19 600 UI / kg
	mini. 2 930 mg / kg
Vitamine E (acétate d'a-tricoglycérol)(3a700)	mini. 485 mg / kg
Vitamine B1 (3a821)	mini. 8,3 mg / kg
Vitamine B2 (3a825)	mini. 4,2 mg / kg
Vitamine B3 Niacine (3a314)	mini. 20,2 mg / kg
Vitamine B3 Niacinamide (3a315)	mini. 1,5 mg / kg
Chlorure de choline (E0211)	mini. 81,6 mg / kg
D-panthothénate de calcium (3a841)	mini. 14,4 mg / kg
Vitamine B6 (3a831)	mini. 4 mg / kg
Vitamine B8/H - Biotine (3a880)	mini. 1,02 mg / kg
Vitamine B9 - Acide Folique (3a316)	mini. 13,8 mg / kg
Vitamine B12	mini. 0,38 mg / kg
Vitamine K3 (3a711)	mini. 2,2 mg / kg
Vitamine C polyphosphate (3a310)	mini. 74,1 mg / kg

Ces valeurs sont données à titre indicatif et non contractuel